

# **Le Général de Division Paul Matter**

## **(SH86-90)**

### **1872-1959**

*Texte du Commandant Sanguinède (SH87-91)*

*extrait de l'Histoire des enfants de Troupe et des Ecoles Militaires Préparatoires - 1961*

Fils d'un maître-ouvrier, Paul Matter, né à Saverne, le 13 décembre 1872, entre comme enfant de troupe, au 108<sup>ème</sup> de Ligne et quitte ce régiment pour devenir élève, de 1886 à 1890, à l'Ecole de Saint-Hippolyte-du-Fort, où il se fait remarquer par sa vive intelligence et son ardeur au travail. En fin d'études, il y emporte le prix d'honneur.

Engagé volontaire au 108<sup>ème</sup> de Ligne - son ancien Régiment - passe sergent le 9 avril 1892 et entre à Saint-Maixent le 1<sup>er</sup> avril 1896 où il s'impose d'emblée. Major de sa promotion de 379 élèves-officiers, est affecté comme sous-lieutenant le 1<sup>er</sup> avril 1897 au 57<sup>ème</sup> Régiment, mais n'en reste pas moins maintenu à l'Ecole Saint-Maixent durant six mois, comme officier instructeur.

Lieutenant en 1899, revient à cette école comme professeur de tactique et de topographie. Nommé capitaine au choix en mars 1908 au 59<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, est appelé chaque année, depuis 1911, à faire partie, en qualité d'examineur et de secrétaire, de la Commission d'examen pour l'admission à Saint-Maixent.

Détaché en 1913 à la Direction de l'Infanterie, où il aura à s'occuper des écoles militaires préparatoires, il réussit à obtenir que les élèves puissent concourir aux brevets élémentaire et supérieur et que les admissions, en qualité d'élève-tambour, au Prytanée militaire, jusqu'alors attribuées en dérogation aux fils de fonctionnaires, fussent uniquement réservées aux enfants de troupe en mesure de suivre avec fruit l'enseignement secondaire.

Nommé commandant en mars 1915, lieutenant-colonel en 1917, il conduit son régiment si brillamment que le drapeau de celui-ci est décoré de la Légion d'honneur. Titulaire d'une Croix de Guerre qui s'orne de 8 palmes et de 4 étoiles, il est promu officier de la Légion d'honneur.

La guerre terminée, à la tête de son régiment, il entre en victorieux et en libérateur dans les villages et les villes de son Alsace retrouvée...

Affecté peu après au commandement du Centre d'instruction des commandants de compagnie de Saint-Cyr, il est nommé le 1<sup>er</sup> juin 1919 adjoint au directeur de l'Infanterie au ministère de la Guerre. Promu général de brigade et directeur de l'Infanterie le 26 octobre 1925, puis général de division le 3 décembre 1928. Il passe dans la section de réserve le 5 juin 1935: Commandeur de la Légion d'honneur en juin 1920, Grand officier en décembre 1931, il est élevé à la dignité de Grand'Croix le 11 juillet 1935.

Mais sa grande expérience, sa connaissance profonde des cadres et des besoins de l'Armée s'opposaient à ce qu'il put profiter, par un repos qu'il avait certes bien gagné, des avantages de sa retraite acquise : un bureau lui est conservé au ministère de la Guerre.

Président du Comité d'épuration, après la guerre de 1939-1945, il contribue efficacement à modérer les décisions que dictaient les circonstances dont l'exposé, incomplet ou tendancieux, ne pouvait que porter atteinte à l'honneur et à la situation de ceux appelés à s'y présenter.

Par la suite, il est vice-président du Comité supérieur de la Caisse des offrandes nationales et, dans ces fonctions, met toutes les ressources de sa vaste intelligence au service de la plus compréhensive humanité. " *Pendant plus de 70 ans, lui écrit le 27 juin le Ministre des armées, vous n'avez cessé de rendre à votre pays des services d'une exceptionnelle qualité. C'est là un record glorieux pour lequel je vous exprime la reconnaissance profonde de l'Armée et de la République.* "

Telle a été la carrière de l'ancien enfant de troupe Matter du 108<sup>ème</sup> de Ligne, parvenu au grade de général de division. A la considération qui lui est due d'avoir occupé, avec l'autorité et la compétence que l'on sait, des postes éminents, s'ajoute notre reconnaissance d'avoir consacré le meilleur de ses efforts à l'évolution des écoles militaires préparatoires. Déjà, en 1913, alors que le général Guillaumat, directeur de l'Infanterie, l'avait appelé auprès de lui, il avait, par ses conseils, provoqué des mesures qui tendaient à l'amélioration du régime des écoles. Mais c'est surtout après la guerre que, nanti de fonctions d'autorité, il put donner à notre Institution qui lui était chère, par l'instauration de nouvelles méthodes qui modifiaient complètement l'organisation des E.M.P., le développement que l'on connaît et qui a conduit à son remarquable épanouissement. Relevant le programme des études, favorisant l'accès de nos élèves au Prytanée, il a permis à ceux qui entrèrent alors dans nos écoles, et à tous ceux qui les ont suivis, d'accéder au poste en rapport avec leurs aptitudes. Etendant le champ de son activité, il a participé à la création des E.M.P. techniques dont sa connaissance des besoins de l'Armée lui révélait la nécessité. Dès la création de notre Association, il a été au milieu de nous. Comme l'a écrit notre regretté camarade le colonel Nachin : " *Dans le sein de l'Association des A.E.T. deux personnalités émergent au premier plan : M. Pastre, ancien professeur à Saint-Hippolyte-du-Fort (où il fut professeur de l'enfant de troupe Matter), le capitaine Matter qui, par le sens aigu qu'il avait du possible, l'art qu'il possédait de sérier les questions et de les hiérarchiser, son don de persuasion, comme son opiniâtre volonté d'aboutir, furent mis au service des écoles.* "

Sa grande et forte personnalité était marquée par une modestie et une bienveillance rares. Sa figure reflétait, dans l'harmonie des traits, un équilibre parfait, et ses yeux clairs, vivants, aux regards moqueurs masquaient la plus intelligente attention. L'ensemble composait une souriante bonté, si attachante qu'elle retardait la perception de l'évidence d'une volonté cependant bien affirmée.

Il avait foi dans l'avenir et son mérite fut grand d'opposer son assurance à ceux qui doutaient lorsqu'il décida de modifier complètement le régime des écoles. C'est que ses vues étaient hardies, et, pour les sceptiques malveillants, désagréablement prophétiques: "*Vous verrez ! disait-il, vous verrez !*"... et nous avons tous vu.

Rappelons un moment du banquet A.E.T. de 1923, où assistaient les premiers saint-cyriens venus de nos écoles. Quelques camarades insistaient pour que le colonel Matter répondit au discours du président Pastre qui avait fait son éloge. Le colonel Matter se leva : "*Debout les saint-cyriens !*". Ceux-ci s'avancèrent : " *Voilà ma réponse ! Voilà ma récompense !* ". Ce fut une ovation bien méritée qui amena sur les lèvres du colonel Matter son fin sourire.

Même après avoir cessé toute activité, il ne cessait de se préoccuper de l'évolution de notre Institution, du résultat et du devenir de nos écoles, et si la maladie l'avait enfin atteint, elle n'avait en rien altéré sa vigueur intellectuelle.

Il le prouva en accueillant ainsi notre Président général M. Fournout, qui était allé le voir, le 9 juillet 1957, à l'Hôpital Percy : " *Et maintenant, qu'allez-vous faire ?* " Paroles abruptes certes et qui traduisaient son souci de l'amélioration et de l'avenir de nos écoles.

Notre Président général le rassura et le réconforta : "*Dans les cas difficiles, lui répondit-il, je me demanderai qu'est-ce que le Général Matter aurait alors pensé ? qu'aurait-il décidé ?*".

Le Général Matter s'était retiré à Saint-Maixent tout près de l'école où il avait été élève-officier, puis officier instructeur, de ce haut lieu d'enseignement et d'activité où se forment nombre de nos officiers.

Il s'y éteignit le 11 février 1959.

Il avait voulu des funérailles toutes simples et seulement exprimé le désir que quelques élèves de l'Ecole militaire enfantine Hériot l'accompagnent à sa dernière demeure. Mise au courant de ce vœu, la Direction des écoles prit immédiatement les dispositions nécessaires: "*Ils le lui doivent bien*", nous répondit le colonel Venot qui, depuis 15 ans, consacrait tous ses efforts à suivre la pensée de celui qui fut l'organisateur et le bienfaiteur des écoles militaires préparatoires.

Les élèves de l'Ecole Hériot, auxquels s'étaient joints des A.E.T. du Prytanée, furent conduits par le Général Bourgeois, vice-président de notre Association.

Conformément à la volonté de son mari, Mme Matter a fait placer devant sa tombe une plaque dont l'inscription est la suivante : *Enfant de Troupe - Soldat - Général de Division - Grand' Croix de la Légion d'honneur.*

Fidèle gardienne de la pensée de son mari qu'elle avait soutenu dans son œuvre, Mme Matter à continuer à nous donner des preuves de son attachement. Elle nous l'a exprimé en ces termes d'une émotion et d'une sincérité profondes : "*Permettez à la dame âgée que je suis de réunir dans mes pensées les A.E.T., grands et petits, et de les embrasser pour mon grand soldat disparu - leur grand frère - et pour moi-même*".

Ceux qui ont connu le Général Matter ne pourront l'oublier. Tous les A.E.T. actuels savent ce qu'ils doivent et leurs sentiment de reconnaissance ne peuvent s'éteindre.

Et il appartient à l'Association des A.E.T. de maintenir le souvenir du Général Matter pour que les futurs élèves de nos écoles sachent, en y entrant, ce que ce grand soldat, ce grand Enfant de Troupe a fait pour eux et pour ceux à venir.

*Commandant SANGUINEDE  
(Saint-Hippolyte, 1887-1891).*

*Mise en page J. P. 2004*

